Douzième Année. — N° 283 15 OCTOBRE 1908 Le Numéro : 50 Centimes.

L'ÉCHO
DU
MERVEILLEUX
REVUE BI-MENSUELLE

COMMENT JE ME SUIS RÉVÉLÉ "SOURCIER"

Me suis-je réellement révélé *sourcier* ? Le phénomène est si fugace, mes expériences ont été si contradictoires, que je me demande dans quelle mesure j'ai vu ce que j'ai vu et senti ce que j'ai senti.

Pourtant, tout compte fait, je ne puis nier, comme on dit, la matérialité du fait. La baguette tourne. Pourquoi tourne-t-elle ?

On a écrit d'innombrables ouvrages sur la question. Ici même, on l'a maintes fois traitée. Jamais personne n'a proposé une explication satisfaisante.

Je n'essaierai pas d'être plus malin que les autres. Je décrirai seulement mes impressions, dans l'espoir, non de résoudre le problème, mais d'en dégager les données.



Fig. 1. — La baguette tenue, les bras verticaux, les poignets retournés, les ongles en dehors.

Il me semble, en effet, qu'il a été mal posé. Dans la plupart des études que j'ai lues, on cherche à déterminer quelle est l'influence qui agit directement sur la baguette. A mon sens, et c'est ce qui va résulter de mon exposé, ce n'est pas sur la baguette que cette influence agit, c'est sur le sourcier. La baguette ne ferait que l'office d'un appareil enregistreur. Son mouvement ne serait que la conséquence du phénomène, non le phénomène lui-même. Au surplus, jugez-en vous-même.

***

Ceci se passe dans une petite propriété des environs de Melun. Nous sommes plusieurs familles réunies dans le jardin. Il est trois heures de l'après-midi. La conversation tombe sur le merveilleux à la campagne. On parle des jeteurs de sorts, des guérisseurs, des sorciers de village.

Tout à coup, l'un de nous, M. F... dit :

— Si nous essayions de découvrir des sources.

M. F... fut jadis un médium très remarquable. Il m'en voudrait de le nommer, mais je puis cependant le désigner assez clairement à quelques initiés en disant que c'est lui qui servit de sujet dans les fameuses expériences de Mac-Nab, dont nous avons reproduit les comptes rendus, il y a quelques mois, d'après *le Lotus Rouge*.

On cherche un coudrier. Il n'y en a pas dans la propriété. On se contente d'un noisetier. M. F... coupe une branchette en forme de fourche, laissant à chacune des dents une longueur de 30 centimètres environ. Puis il se met en position.

Il tient, dans chacune de ses mains fortement serrées, l'une des branches de la baguette, la pointe de la fourche en l'air. Les bras sont éten-

dus verticalement, les poignets retournés, les ongles en dehors.

M. F... ne connaît pas la propriété. Il n'y est jamais venu. Il ignore s'il s'y trouve des nappes d'eau.

A pas lents, il se met en marche, dans la position indiquée. Tout à coup, on voit très distinctement la pointe de la baguette qui jusqu'alors, est restée droite et verticale s'incliner en arrière — en dedans, si vous préférez — et s'incliner toujours davantage à mesure que M.F... se rapproche d'un puits dissimulé dans la verdure et dont il ignore l'existence. Elle s'incline de plus de 100 degrés.



Fig. 2. — M. F... expérimentant, les poignets droits, les coudes au corps.

L'endroit où la baguette a commencé son mouvement giratoire est situé à une distance du puits sensiblement égale à sa profondeur.

Nous avons tous vu le phénomène. Et chacun, comme il est naturel, veut essayer de le reproduire. Je l'essaie le premier, avec la baguette même qui vient de servir à M. F... Je me place dans la même position, je fais le même trajet, dans la même allée (*figure 1*).

En arrivant au même point, je sens très nettement, et comme brusquement, la baguette attirée en arrière, vers le sol. Elle s'incline, bien que je m'efforce de garder mes mains immobiles. La puissance d'attraction n'est pas, comme on pourrait le croire, douce et légère. Elle a quelque chose de brutal. Je ne saurais évidemment l'évaluer en grammes. L'impression que j'en avais me la faisait, sur le moment, comparer à un poids de plusieurs kilos. Mais évidemment c'était exagéré, car la baguette flexible, si un tel poids l'avait attirée, se serait, sans nul doute, complètement abaissée, la pointe au sol. Or, il n'en était rien. Si, avec M. F...,elle s'était inclinée de 100 degrés environ, avec moi elle ne s'inclina pas de plus de 70 degrés.

Toute la société, jeunes et grandes personnes, se mirent alors à couper des baguettes de noisetier et renouvelèrent, chacune pour son compte, l'expérience. Je ne parlerai point de ces essais, qui ne furent pas tous faits, on le conçoit sans peine, avec tout le sérieux désirable. J'en retiens ceci : c'est que, comme tous les auteurs l'ont constaté de reste, le phénomène n'est point général. Quelques-uns seulement, en effet, de ces expérimentateurs improvisés sentirent ou crurent sentir l'effet de la mystérieuse attraction. Les autres, non sans dépit, avouèrent ne rien éprouver.

***

Cependant, ce que, pour ma part, j'avais constaté, ne laissait pas de m'intriguer fort. Je savais bien que je n'avais pas triché et que si, dans mes mains, la baguette avait tourné, ce n'était pas tout au moins par un effort conscient de mes muscles. Quand tout le monde fut parti, resté avec M. F..., je lui proposai de recommencer, avec un peu plus de méthode, nos observations et d'analyser de près le phénomène.

Nous nous livrâmes alors à toute une série d'expériences dont voici les résultats :

a) Je coupe une nouvelle baguette et, sans qu'elle ait été touchée par M. F..., je me remets en position. La baguette ne tourne pas. Je refais le trajet deux fois. A la seconde fois, la baguette ne tourne pas plus que la première.

b) Je prie M. F .. d'expérimenter à son tour avec cette nouvelle baguette. Dans ses mains, elle tourne exactement comme l'autre, et au même endroit.

c) Je reprends la deuxième baguette. Cette fois *elle tourne*, et je constate que l'intensité de l'attraction est plus forte que celle que j'avais constatée avec la première.

De cette triple expérience, rapprochée des précédentes, il semblerait résulter que mon pouvoir personnel est nul et que, dans mes mains, la baguette ne tourne que lorsqu'elle a été, au préalable, par le contact avec un vrai médium, un

sourcier authentique, en l'espèce M. F..., aimantée, enfluidée, influencée.

Pour vérifier le fait, je coupe une troisième baguette. Or, celle-ci, bien que non touchée par M. F..., tourne, dans mes mains, sans difficulté comme la première. Alors, quoi?

Continuons. Jusqu'à présent, nous nous sommes arrêtés à la hauteur du puits. Si nous le contournions, que se passerait-il ?

a) M. F... s'avance vers le puits. La baguette tourne comme précédemment, en opérant sa flexion en dedans. M. F..., arrivé au puits, continue sa marche circulairement, en passant par la gauche. La flexion s'accuse de plus en plus — et à un certain moment, sous la force de la tension, la baguette se brise.



Fig. 3. — Dans la position des coudes au corps, la baguette plonge en avant.

b) Je refais l'expérience, avec une autre baguette. Même flexion en dedans, laquelle s'accentue dans ma marche autour du puits; mais la baguette, dans mes mains, ne se brise pas.

A ce moment, une idée me vient. Je me dis : pourquoi tenir la baguette dans cette position, si fatigante, les bras tendus vers le sol, les poignets tournés en dehors ? La baguette ne tournerait-elle point si on la tenait autrement ?

Je propose donc de faire des essais, en tenant les poignets non plus renversés, mais droits, les coudes au corps.

M. F.. commence. La baguette tourne; mais, au lieu de tourner en dedans, elle tourne en avant, la pointe s'éloignant du corps *(figure 2)*.



Fig. 4. — Dans la position des coudes au corps, vu de profil. La baguette a viré d'environ 80 degrés.

J'expérimente à mon tour. Même résultat (*figures 3 et 4*).

Nous faisons le tour du puits.

Alors, il se passe un fait étrange. Tandis que, dans les mains de M. F..., la baguette continue de s'incliner de plus en plus en avant pendant tout le trajet autour du puits, dans mes mains, au contraire, après s'être inclinée, tout d'abord en avant, elle se redresse, et s'incline en arrière, quand j'ai dépassé la moitié du tour du puits.

Le phénomène est si curieux que j'essaie de le reproduire. Il ne se reproduit pas. La baguette, après s'être inclinée en avant, ne se redresse pas et garde le même degré d'inclinaison, pendant tout le tour du puits.

Avais-je raison de vous dire que les phénomènes étaient très fugaces ?

***

De ce qui précède, il résulte — au moins pour moi comme je le disais en commençant — que la baguette tourne.

Avant de poser la question de savoir pourquoi elle tourne, il reste un point à élucider, celui-ci : le mouvement de la baguette est-il lié à la présence d'une source ?

Nos premières expériences étaient, à ce point de vue, insuffisantes. M. F... ignorait l'existence du puits; mais, peut-être, s'en doutait-il cependant. Le petit monticule, couvert de lierre, qui cachait ce puits, pouvait tout au moins éveiller en lui l'idée de fraîcheur et lui faire croire à l'existence voisine d'une nappe d'eau...

Pour éliminer cette cause de suggestion, je proposai à M. F... de parcourir seul, et chacun à notre tour, toutes les parties, encore inexplorées, de la propriété, étant entendu que nous remarquerions les endroits où la baguette se mettrait à tourner, si elle tournait.

Ce fut fait. Quand nous eûmes chacun de notre côté achevé notre exploration, il se trouva que, tous deux, nous avions remarqué le mouvement de la baguette à un même point, précis.

Y a-t-il réellement de l'eau à cet endroit-là ?

Je n'avais pas les moyens de le vérifier. Mais la coïncidence du lieu était déjà, n'est-il pas vrai, une première présomption en faveur de la réalité du phénomène.

Nous en eûmes bientôt une seconde.

Elle consista en ceci. Nous refîmes, les yeux bandés, la même exploration. Au même endroit, dans les mains de M. F... et dans les miennes, la baguette tourna.

(A suivre) GASTON MERY.

REPORTAGES DANS UN FAUTEUIL

⁂ *Le* Bon Roi Dagobert *et le Merveilleux.*

Un délicat poète, M. André Rivoire, vient de mettre à la scène la vieille figure du Roi Dagobert. Ou plutôt, son héros n'étant ni le Dagobert grotesque de la chanson, ni le Dagobert majestueux de l'histoire, c'est une figure nouvelle qu'il nous a montrée : celle d'un poète, d'un fou charmant qui ne met sa culotte à l'envers que parce qu'il rêve à deux beaux yeux ou à un sonnet.

Il est celui dont le regard attire,

s'écrie, les yeux pleins d'extase, la petite esclave Nantilde, qui l'adore timidement et en secret :

Pour moi, dès qu'il paraît, le reste est enlaidi.
Et comme il est gaîment, bravement étourdi !
Il se battrait contre une armée avec délice
Et je l'ai vu pleurer qu'une rose pâlisse...
C'est un poëte ! On le croit proche, il est absent.
Il n'a pas seulement une âme, il en a cent,
Qu'au long du jour il quitte et reprend une à une
Selon qu'il fait soleil ou qu'il fait clair de lune.

On connaît l'intrigue, un peu d'opérette (mais la musique des vers est si jolie !) de la pièce que vient de jouer le Théâtre-Français, dont les planches, jadis solennelles, ne s'étonnent plus de rien. La jeune princesse gothe Hildelswinthe, qu'on amène pour femme à Dagobert, ne veut à aucun prix de ce mariage, à cause qu'elle aime un sien cousin en Espagne; et puis Dagobert, surpris en costume de chasse (moins élégant que celui du marquis de Claviers-Grandchamp, à la Renaissance !) la culotte à l'envers, lui paraît sale et laid. D'autre part, Eloi et l'ambassadeur goth à aucun prix ne veulent d'une rupture : Eloi parce qu'il a besoin de la dot pour équilibrer le budget royal, l'ambassadeur parce qu'il touche sa petite commission.

Comment faire ? On arrange tout au moyen de la prédiction d'une sorcière qui menace Dagobert de mort s'il pénètre dans la chambre de sa femme sans que tous les flambeaux soient éteints. Et la petite Nantilde prendra bien volontiers la place de la princesse.

Dagobert a juré par saint Denis d'obéir à la prescription. Aussi obéit-il scrupuleusement. Plus tard, quand la princesse, jalouse de sa remplaçante, veut reprendre ses droits, le roi, étonné de ne pas reconnaître le parfum, la coiffure et l'accueil ordinaires, va pour rallumer un flambeau. Hildelswinthe l'arrête d'un mot :

...Vous avez juré par Saint-Denis !

⁂

Cette piété de Dagobert pour saint Denis est un trait d'histoire. On l'accuse même d'avoir dépouillé les moûtiers de son royaume, afin d'enrichir l'église qu'il avait bâtie à son saint de prédilection, — l'illustre abbaye de Saint-Denis, qui fut, plus tard, presque autant que Paris même, le centre de la nationalité française. Au troisième chant de la *Franciade*, de Ronsard, Francus questionne la prophétique Yanthe qui fait défiler devant lui sa race future :

— L'autre qui vient en magnifique arroy
Qui de maintien représente un grand Roy,
Est-il des miens ? Dis-le moi, je te prie.

Elle répond :

— C'est Dagobert, fleur de chevalerie;
En sa jeunesse aura le cœur hautain,
Revesche en mœurs, coupera de sa main
(Acte impiteux) la barbe de son maistre;
Puis par le temps venant son âge à croistre
De Prince fier deviendra gracieux,
Tant seulement en deux poincts vicieux :
L'un de nourrir par trop de concubines,
L'autre *de faire excessives rapines*
Sur mainte Eglise, afin d'enrichir un
Moustier à part du revenu commun.

Et ce n'était pas sans motif que Dagobert avait cette vénération particulière pour saint Denis. L'auteur anonyme des *Gesta Dagoberti* (Hilduin, sans doute), nous rapporte qu'un jour que le fils de Clotaire II, alors jeune prince, courait un cerf, l'animal se réfugia dans les ruines d'une chapelle élevée quatre siècles auparavant par sainte Geneviève, au lieu

même où la sainte femme Catulla ensevelit les reliques de l'Aréopagite, avec celles de ses deux compagnons, saint Rustique et saint Eleuthère.

Bien que la porte en fût ouverte, les chiens s'arrêtèrent au seuil, remplissant l'air de leurs abois, mais sans oser approcher. Dagobert, saisi d'étonnement, conçut de ce fait singulier une grande vénération pour saint Denis. Quelques années plus tard, poursuivi par la colère de son père, il se réfugiait à son tour dans le vieux sanctuaire, suppliant le saint de le protéger comme il avait protégé le cerf. Or, il arriva que les soldats envoyés par le roi ne purent ou n'osèrent pénétrer dans la chapelle, ils dirent qu'une force mystérieuse les avait repoussés. Clotaire, les accusant de trahison, accourut pour saisir lui-même son fils.

Pendant ce temps, le jeune prince, harassé, s'était endormi. Il vit apparaître trois hommes au visage vénérable, vêtus de blanc. Celui qui paraissait le plus majestueux des trois, lui dit :

— Nous sommes Denis, Eleuthère et Rustique, qui avons souffert le martyre pour le nom du Christ, et nos corps sont ici déposés. Promets que tu honoreras ce lieu, en retour de quoi nous te délivrerons de tes angoisses, et, avec l'aide de Dieu, t'aiderons en toutes choses.

Il le promit de bon cœur comme on l'imagine. Le roi, furieux, accourait avec ses hommes d'armes; mais au seuil de la chapelle lui-même se sentit arrêté, repoussé comme par des mains invisibles. Stupéfait et vaincu, Clotaire comprit que les martyrs protégeaient l'enfant fugitif. Sa colère tomba, il rendit ses bonnes grâces à Dagobert et put alors pénétrer dans l'église, où il se prosterna humblement devant le tombeau des saints.

Dagobert, devenu roi, tint sa promesse. Il fit élever sur les ruines de la chapelle une magnifique basilique dont la consécration eut lieu le 14 février 636. Une foule immense était accourue pour cette cérémonie, qui fut marquée par plusieurs faits miraculeux.

Un pauvre lépreux s'était caché dans l'église pour y passer la nuit. Dom Jacques Doublet, religieux de Saint-Denis, rapporte dans un langage savoureux et naïf, la vision qu'eut ce lépreux. Nous sommes malheureusement obligés d'abréger son récit.

Il vit soudain l'église pleine d'une grande lumière très douce, et, dans cette lumière, Notre Seigneur Jésus-Christ, assisté des saints Denis, Rustique et Eleuthère, qui procédait lui-même à la consécration de l'église. La cérémonie terminée, Jésus, s'approchant du misérable ébloui et tremblant, lui commanda d'aller dire au roi ce qu'il avait vu, et qu'il n'était plus besoin de consacrer l'église. Le lépreux balbutia qu'à cause de sa maladie on ne le laisserait jamais approcher du roi.

« Mais Notre-Seigneur, qui sait élever les pauvres de la poussière et tirer les misérables des bourbiers et des cloaques pour les joindre avec les princes et les rois de la terre, prenant ce pauvre infecté par la peau de la tête, lui ôta toute cette peau couverte de lèpre et la jeta contre la muraille, où elle demeura miraculeusement attachée, représentant le visage et la face dont elle était sortie, le malade demeurant sain et net, sans aucune apparence de ladrerie, et sa chair aussi belle et plus que celle d'un jouvenceau. Ce miracle ainsi fait par Notre Sauveur, il s'en retourna de la même sorte qu'il était venu, avec la même lumière et clarté, et avec la même troupe céleste. »

On gardait encore, au commencement du XVIIe siècle, dans le trésor de Saint-Denis, cette peau enchâssée d'argent, au contact de laquelle maint lépreux fut guéri.

Il y a dans la pièce de M. Rivoire une biche merveilleuse, avec une étoile blanche au front, qui joue un rôle assez important. C'est elle, à la fin, qui éloigne Dagobert du champ de bataille où il lutte contre les Goths, avec lesquels la répudiation d'Hildelswinthe lui a valu la guerre. La biche au front étoilé mène le roi vers le couvent où le bon Eloi a fait cacher Nantilde. Dans le premier mouvement de dépit causé par la découverte de la supercherie, Dagobert avait ordonné qu'on la mît à mort, et, depuis lors, il en gémissait. Il la reconnaît, pousse un cri de joie, lui tend les bras. Eloi, ravi, pardonne aux Goths d'avoir brutalement bossué sa belle cuirasse :

Les Goths ne savaient pas que j'ai sur la poitrine
Une armure en or fin digne d'une vitrine.

Tout va donc des mieux, sauf que nous regrettons de ne pas savoir ce qu'est devenue la petite princesse gothe, avec son orgueil, ses colères, sa moue d'infante capricieuse et son amour dédaigné, qu'elle emporte dans le cœur comme une flèche cruelle, — moins heureuse que la biche au front étoilé.

GEORGE MALET.

Les Événements d'Orient
ET LES PROPHÉTIES

Les événements d'Orient ont-ils été prédits ? Il semble que oui. Déjà, dans son numéro du 1er septembre dernier, l'*Echo du Merveilleux* rappelait que Mlle Couédon prophétisait, dès 1897, la révolution turque, qui a jusqu'à présent coûté au Commandeur des Croyants la perte d'une grande partie de ses prérogatives. Mlle Couédon annonçait, il est vrai, que le sultan actuel s'en irait :

Ce sultan s'en aller
Un autre le remplacer . .

et Abdul-Hamid est encore sur le trône. Mais y restera-t-il longtemps ? Il est permis de se le démander, et peut-être convient-il, d'autre part, de ne pas prendre absolument au pied de la lettre la prophétie de la Voyante.

Quoi qu'il en soit, Mlle Couédon, précisant sa première prédiction, a dit :

Le sultan déposé,
Un conflit s'élever
Qui va comme y pousser;
Il y en aura de tous côtés.

Premier conflit : celui qui s'est élevé entre le peuple turc et son souverain, qui va, en effet, comme pousser à la déposition du sultan, déposition totale peut-être, déposition partielle à coup sûr.

Autres conflits : vous les connaissez; il s'en produit à chaque instant de nouveaux qui, dépossédant à qui mieux mieux le sultan d'une partie de son autorité, le déposent par fractions. On peut dire qu'Abdul-Hamid est chaque jour un peu plus déposé, et nul ne pourrait affirmer qu'il ne le sera pas bientôt tout à fait.

Si ses sujets lui épargnent ce désagrément, ses amis les souverains européens en useront sans doute avec moins de délicatesse. Ces derniers, en effet, paraissent tout disposés « pour lui marquer l'intérêt qu'ils lui portent », ainsi que le dit très bien la note autrichienne qui est un modèle de littérature diplomatique, à diminuer les soucis d'Abdul-Hamid, en prenant à leur propre charge l'administration d'un certain nombre de pays actuellement gouvernés par le sultan de Constantinople.

Parlant des troubles d'Orient, Mlle Couédon a dit aussi (voir *Echo*, n° 2, page 28) :

Et des maux vont frapper
Qui vont comme précéder.

Faut-il voir là une allusion au choléra, aux tremblements de terre de Constantine et de Saint-Pétersbourg ?

Peut-être, car aussitôt après avoir dit ce qui précède, la voyante ajoutait :

Quand la terre va trembler,
Ce n'est pas éloigné,
Trois nations se rassembler
Et la guerre éclater.

Est-ce une allusion à l'entente de la Russie, de l'Angleterre et de la France ?

Un peu plus tard (même année, page 76 de l'*Echo*), la voyante disait voir :

Une nation armée
Qui est près d'arriver,
Mais qui ne peut entrer...

Elle voudrait s'implanter.

continuait Mlle Couédon, qui poursuivait ainsi :

Je vois les aigles déployées.
Les armes sont graissées ;
Je vois cette nation se remuer
Et la guerre déclarer.

De quelle nation s'agit-il ? De la Serbie ? Peut-être car elle se remue diantrement depuis quelque temps.

Mais la voyante n'a-t-elle pas plutôt voulu désigner la Bulgarie, bien armée, et dont les armes sont graissées en prévision des événements actuels, depuis longtemps escomptés par elle ? « Qui est près d'arriver » voudrait alors dire : qui va bientôt proclamer son indépendance ; « Mais qui ne peut entrer » : qu'il lui sera impossible de se faire reconnaître comme puissance indépendante. C'est là toutefois une éventualité bien improbable...

Mais la voyante affirme que :

L'Angleterre a poussé
A la guerre vous voyez (*Echo* 6, page 21).

Or, ce n'est un mystère po r personne que l'Angleterre pousse la Turquie à la résistance Elle lui conseille de protester, d'exiger la réunion d'une conférence européenne. Elle lui conseille ou lui conseillera sans doute de prendre bien d'autres attitudes encore d'où la guerre pourrait surgir :

L'Europe va s'embrouiller
Et le sang va couler

dit Mlle Couédon à la même époque. Puis, un peu plus tard (*Echo*, n° 9, page 171), elle revient sur les mêmes événements :

Je vois une guerre acharnée,
Toutes nos flottes vont aller
Dans un port.....
Je vois les navires rangés
Et les pavillons flotter.
. . . .
L'Europe sera incendiée,
Je vois le sang ruisseler

Les drapeaux vont s'élever,
J'en vois de l'étranger.

La guerre serait donc générale et toutes les flottes européennes occuperaient un port : Constantinople (?). Peut être, et la voyante dit même quelque part que Constantinople :

A la France sera donné.

Ce que, en dépit du renom, mérité sans doute, de Mlle Couédon, je voudrais voir avant de le croire.

***

Notre mystérieux et savant collaborateur Nébo, lui aussi, semble bien avoir prévu les événements actuels. Il s'est borné, il est vrai, à prédire une guerre entre la France et l'Allemagne; mais il est hors de doute que si les complications issues de la révolution turque exigent un jour l'intervention armée de certaines puissances, toutes les nations seront contraintes de descendre dans l'arène. Ce jour-là, la France et l'Allemagne ne seraient probablement pas du même côté de la barricade, et leurs armées devraient sans doute se mesurer.

Les pronostics de Nébo peuvent donc s'appliquer aux événements des Balkans, lesquels d'ailleurs, même s'ils sont cette fois réglés pacifiquement, pourront très bien avoir, plus tard, une fâcheuse répercussion sur les relations franco-allemandes.

Le 15 août 1905, dans un article intitulé : Pronostics de guerre, Nébo disait :

Le cycle de 36 à 38 ans, en prenant pour base la guerre de 1870, doit tendre à ramener une guerre entre la France et l'Allemagne de 1906 à 1908.

Le cycle de 57 à 59 ans, au contraire, n'amènerait vers cette date aucun conflit violent; les deux influences sont donc contradictoires.

Le cycle de 114 à 118 ans, appliqué à la campagne de 1792, indiquerait l'arrivée d'une guerre entre la France et l'Allemagne de 1906 à 1910. Cette indication coïncide comme nature et comme date avec la première et discorde avec la seconde.

En résumé, sur les trois cycles considérés, deux sont d'accord pour prévoir une guerre de 1906 à 1908; le troisième, au contraire, est opposé à cette manière de voir. Si l'on ne peut pas affirmer absolument, après une étude aussi sommaire que le phénomène se produira, on peut cependant conclure de là qu'il y a une menace extrêmement sérieuse de guerre entre la France et l'Allemagne pour un avenir très prochain.

A cette époque, Nébo croyait pouvoir en fixer la date vers le milieu de 1906. Mais six mois plus tard, le 15 janvier 1906, il modifiait ses dires :

Les considérations que j'ai développées dans mes articles précédents, disait-il, continuent, à mon avis, à être exactes; mais leur application à l'année 1906 est peut-être un peu prématurée. Certains astres, tels que Saturne et Neptune, paraissent encore en retard par rapport aux positions nécessaires pour que les hostilités éclatent prochainement. Il est possible qu'il faille attendre quelque temps pour qu'ils aient atteint des situations plus nettes et plus caractéristiques.

Il écrivait plus loin :

Pour arriver à déterminer, avec le maximum de probabilité, l'époque de la déclaration de guerre, il faut quitter les généralités et rechercher directement quels ont été les aspects célestes au moment des campagnes de 1792 et de 1870.

Elles ont été caractérisées, toutes deux, par une même disposition astrale, par l'opposition de Saturne et de Jupiter, et cela dans des conditions analogues.

En 1792, Jupiter se trouvait en région d'air sur la limite de la Balance et du Scorpion, opposé à Saturne situé en région de feu sur la limite du Bélier et du Taureau.

En 1870, Jupiter était en région d'air dans les Gémeaux, opposé à Saturne en région de feu dans le Sagittaire.

L'opposition de Jupiter et de Saturne est un des aspects célestes les plus caractéristiques des événements violents, et en particulier de l'état de guerre.

Or, cette disposition se reproduira en 1910. Elle se présentera même alors dans des conditions identiques à celles de 1792, c'est-à-dire au même endroit du ciel.

Il est légitime d'en conclure qu'il est extrêmement probable qu'il y aura une guerre à cette époque.

Cela ne prouve pas qu'elle ne puisse pas éclater plus tôt; il importe de préciser à cet égard la signification des pronostics.

On a vu, plus haut, que le cycle de 36 à 38 ans tend à ramener une guerre de 1906 à 1908; que le cycle de 114 à 118 ans tend à la faire arriver de 1906 à 1910.

La date exacte du début est indécise. D'après le principe des cycles astraux, la lutte peut éclater à un moment quelconque à partir de 1906 jusqu'en 1910.

La seule indication supplémentaire qu'on puisse donner, c'est qu'en faisant une étude de détail et de précision, on arrive à trouver que, parmi ces diverses époques, c'est l'année 1910 qui est la plus dangereuse au point de vue militaire.

Si mon opinion peut paraître intéressante, mais ceci est une simple opinion, ce n'est plus un calcul, je dirai que je crois qu'avec de la prudence et de la sagesse, nous pourrons probablement éviter la guerre en 1906, 1907 et 1908 mais que pour 1910, les caractéristiques sont tellement mauvaises, ainsi qu'on le verra plus loin, qu'elles emporteront toute résistance et que nous serons forcés, à cette date, de subir le cataclysme.

Nébo, on le voit, n'est, en somme, guère affirmatif quant à la date de l'ouverture des hostilités. Elles devront commencer entre 1906 et 1910, voilà tout ce qui ressort de ses savants calculs. Il peut toutefois spécifier que, des quatre années qu'il indique, l'année 1910 sera la plus dangereuse.

Le 15 novembre 1906, après avoir répété que : « Le cycle astral n'indique pas la date précise où cette guerre devrait éclater », qu' « il y a donc à cet égard une latitude de quatre années », et que l'année 1910 sera la plus mauvaise, il indique, pour cette année-là, deux périodes qui s'annoncent comme devant être particulièrement néfastes. Ces périodes sont situées vers le 3 janvier et le 1er novembre.

Etant donné la latitude de quatre années dont a parlé Nébo, si une guerre éclatait ces jours-ci, les sinistres prédictions de notre collaborateur ne seraient hélas que trop justifiées.

***

La lecture de *Demain ?*, l'intéressant recueil de M. de Novaye, n'est, dans les circonstances actuelles, rien moins que rassurante. On y rencontre à chaque page des prophéties paraissant s'appliquer aux événements pleins de menaces qui préoccupent et font s'agiter toutes les chancelleries européennes.

La prophétie de sainte Hildegarde nous dit :

5. — ... Lorsque la crainte de Dieu sera tout à fait mise de côté, des guerres atroces et cruelles surgiront à l'envi, une foule de personnes seront immolées et

6. — bien des cités se changeront en un monceau de ruines.

Le prophète allemand Jasper (XVIIIe siècle), déclare :

5. — J'ai des craintes du côté de l'Orient. Une guerre éclatera de ce côté avec tant de promptitude que le soir on dira : La paix, la paix, et qu'il n'y aura pas la paix, c a les ennemis seront déjà à la porte et que tout retentira de bruits de guerre.

Tous les diplomates de tous les pays n'affirment-ils pas chaque jour que la paix sera maintenue, que les négociations aboutiront à une entente, que toutes les difficultés seront aplanies ? Ils en sont d'ailleurs tellement convaincus eux-mêmes, qu'ils font mobiliser un peu partout.

Toutefois, ce qui, en l'occurrence, me paraît enlever à la prophétie de Jasper toute espèce de valeur, c'est qu'on y lit ensuite :

6. — Ce ne sera pas pourtant une guerre de religion, mais tous ceux qui croient en Jésus-Christ feront cause commune.

Or, si les événements actuels doivent déterminer une conflagration générale, il semble douteux qu'il en puisse aller ainsi.

Cependant, le verset 7 de la même prophétie semble bien désigner notre époque :

7. — Un signe principal du temps où la guerre éclatera sera la tiédeur générale en matière de religion et la corruption des mœurs en plusieurs endroits.

D'autres prophéties allemandes annoncent également de grandes guerres rendues nécessaires par les affaires d'Orient. (Voir *Demain ?* pages 304 et suivantes). L'une d'elles, due à un moine de Wœrl, dit qu'il y aura de grands combats dans lesquels seront, d'un côté, tous les peuples du levant, de l'autre, tous ceux du couchant.

Ce temps viendra quand il y aura mécontentement général et mépris de la religion. Quand personne ne voudra plus obéir, quand on ne pourra plus distinguer les riches et les pauvres. Croyez que ce temps est proche.

D'après cette prophétie, qui, à mon avis, viserait plutôt le péril jaune que le péril balkanique, « on se battra longtemps sans résultat décisif, jusqu'à ce qu'enfin on vienne au pays du Rhin. Là on combattra trois jours durant, tellement que l'eau du Rhin sera toute rougie. »

L'astrologue Vanki, dans sa brochure : *Les grands événements du XXe siècle en France et en Europe*, publiée en 1899, déclare que : « les conjonctions, quadratures et oppositions planétaires qui annoncent que l'Europe et une partie de la terre vont être le théâtre de luttes sans nombre, de révolutions fratricides et de guerres sanglantes entre les peuples semblent devoir se produire pour 1900. »

Il ajoute :

« Et leurs effets commenceront à se manifester vers 1903, 1904 et les années suivantes. »

***

Le berger allemand Jean Tobie, dans sa prophétie traduite, en 1866, par Edouard Waldteufel, affirme, lui aussi, que l'Europe de notre temps sera fortement ébranlée. Toutefois, il assure que la France n'interviendra pas dans les affaires d'Orient. Même, selon lui, la question d'Orient ne sera définitivement tranchée qu'après que l'Europe aura subi les grands ébranlements politiques et sociaux qui lui sont réservés :

«... Cependant non loin de là s'écroule la Turquie, car la Russie s'est de nouveau mise à l'œuvre pour conquérir Constantinople, et a su gagner l'alliance de l'Autriche, ainsi que celle du vice-roi d'Egypte. Celui-ci quoique appartenant à la religion de Mahomet, n'en saisit pas moins l'occasion de jeter dans la défection une grande partie de la flotte ottomane. En vain les Anglais cherchent à protéger le sultan... La France n'intervient pas dans la querelle... Des armées russes sans frein ni fin se jettent donc sur Constantinople, et le sultan, après avoir livré et perdu sa dernière bataille sous les murs de sa capitale, est réduit à la fuir. Et ainsi s'éteint le croissant, qui, durant quatre siècles, a brillé sur cette ville et, comme jadis la croix

plantée au sommet du grand temple, rayonné loin, bien loin sur l'Orient. Un prince russe établit son siège à Constantinople, comme représentant du pouvoir, et est couronné à ce titre dans la ville sainte, dans Jérusalem, qui, elle aussi, se trouve ainsi délivrée de la domination des Turcs. Deux couronnes impériales, celle de Moscou, celle de Constantinople, ceignent ainsi le front de la Russie. « L'Autriche, en récompense de son concours, reçoit de nombreuses provinces sur tout le littoral du Danube... »

Notre collaborateur Timothée, qui nous communique cette dernière prophétie, y joint les réflexions et la dissertation qui suivent :

D'après ce texte tout au moins corrompu (car il y est dit que l'empereur des Français, Napoléon III, fera la conquête de toute la Chine) ce n'est pas encore en 1908 que nous verrons ce qu'annoncent les *Centuries* de Nostradamus (III, 97) :

Nouvelle lez terre neufve occuper
Vers la Syrie, Judée et Palestine,
Le grand empire, barbare corruer (*corruere*, s'écouler)
Avant que Phébé son siècle détermine.

Le grand empire musulman s'écroulera avant la fin d'un cycle lunaire : si c'est celui de 354 ans 4 mois des anciens astrologues, faut-il le faire aller de 1555, date de la publication des premières Centuries, à 1909-1910 ? Mais nous ignorons si Nostradamus pense à un autre cycle de lune qui, d'après un article de M. Albert Jounet, finirait en 19..... ; ou à un autre qui, selon le cardinal d'Ailly, doit se terminer en 1980.

Qui a raison du berger Tobie qui semble reculer la date de la redoutable conflagration et qui en préserve la France, ou de Mlle Couëdon, de Vanki, de Nostradamus, de Nébo et de quelques autres qui semblent la prévoir prochaine et y englober notre patrie ?

Nous le saurons bientôt peut-être.

GEORGES MEUNIER.

CHEZ LES VOYANTES

En face des graves événements qui se déroulent en Orient, j'ai eu la curiosité de rechercher si quelques-unes de nos voyantes avaient eu l'intuition de la crise que traverse l'Europe dans les prédictions qu'elles nous firent à différentes reprises (*Echo* du 15 septembre, 15 décembre 1907).

Dans les prédictions de Mme Debora, je trouve cette phrase, très nette, soulignée : *On sera dans l'attente de choses graves.*

Je me suis donc rendue au 5 de la rue du Bac, pour demander à la devineresse ce qu'elle voyait dans cette troublante question d'Orient.

Mme Debora prit son médaillon de cristal, le posa sur ses yeux, et dit :

« Non, pas de guerre ; pas de conflagration générale dans les Balkans. Je vois l'Europe ne donner qu'un appui moral à la Turquie...

« Quelle agitation en Serbie, au Monténégro ! Agitation stérile ! Beaucoup de bruit pour rien.

« L'Autriche-Hongrie écoute de la même oreille les cris des uns, les conseils des autres, et je la vois garder ce qu'elle a pris...

« Je vois la Grèce faire le même geste, et l'Europe, quoique mécontente, laisser faire...

« Je vois la France trop occupée au Maroc pour courir d'autres risques. Elle parle beaucoup, beaucoup...

« Je vois la Bulgarie rester indépendante. On lui boudera, puis on la reconnaîtra.

« Je vois les autres puissances regarder, se consulter ; je vois, des pages déchirées d'un traité, sortir un traité nouveau pas plus inviolable que l'ancien.

« Je vois les nations se réunir dans un pays, vers le Nord : discussions très vives, appétits nombreux...

« Comme je l'ai vu, il y a dix mois, on sera dans l'attente d'événements graves, qui n'arriveront pas.

« Petites luttes, quelques cadavres, ruses, non bataille ouverte.

« Non ! Pas de guerre, surtout pas de guerre générale. Je ne vois que discussions entre mauvais voisins. Tout s'arrange devant le commissaire : un congrès international. »

⁂

Depuis le commencement de l'année, Mme Maya, l'intéressante pyromancienne du 22 de la rue de Chabrol, prophétise Guerre et Révolution en France pour 1908.

Je me suis rendue près d'elle, afin de l'interroger sur la façon dont se dénouera la crise actuelle.

Après avoir allumé sa bougie et l'avoir contemplée quelques instants :

« Je vois, me dit-elle, de façon *certaine*, que nous aurons la guerre et la révolution pendant l'hiver 1908-1909.

« La guerre a lieu avec l'Allemagne. Elle est indépendante de la question d'Orient... Mais, comme Guillaume a déjà cherché des prétextes : Maroc, incidents de frontières, etc., la question d'Orient pourra lui donner l'occasion de chercher une querelle... d'Allemand.

« Sûrement, Turcs et Bulgares se battront... Je ne sais si ce sera tôt ou tard, mais je puis affirmer que cette guerre aura lieu, et que ce sera la Bulgarie qui la déclarera. C'est ce pays, d'ailleurs, qui sera victorieux.

« ...Tiens, ajoute Mme Maya, en changeant de ton, je vois un accident dans le Métro... puis une grève aux environs de Paris. Il y a des blessés...

« Mais, puisque la flamme ne brûle plus pour les événements d'Orient, et que c'est pour eux que vous désirez la consultation, éteignons-la. »

Et Mme Maya, souriante et aimable malgré le terrible cliché qui la hante depuis de si longs mois, souffle la bougie prophétique.

***

Doit-on rapprocher de la vision néfaste se rapportant à la guerre, une autre vision qui, l'année dernière, vint assaillir brusquement Mme Juliette Bacon, l'extraordinaire médium dont j'ai parlé dans l'*Echo* du 15 septembre dernier.

Mme Bacon venait de dîner en tête-à-tête avec son mari. Celui-ci était demeuré à table, plongé dans la lecture d'un journal, tandis que la jeune femme, retirée dans la cuisine, remettait un peu d'ordre autour d'elle.

Quelques instants après, en rentrant dans la salle à manger, elle vit brusquement une figure spectrale surgir au côté de son mari. Bientôt une autre apparaissait de l'autre côté, puis une autre, encore une autre, si bien que la pièce lui parut peuplée de squelettes.

Ne voulant pas se laisser influencer par cette vision, la jeune femme, sans en rien dire, revint dans la cuisine, s'y occupa de nouveau quelques minutes, puis rentra dans la salle à manger.

La vision était là, toujours même. Autour de son mari, un nombre incalculable de squelettes grimaçaient. Et à cet instant — c'est là que le mystère devient plus étrange — M. Bacon, repoussant brusquement le journal, dit à la jeune femme :

— *Quelle drôle de sensation j'ai là ! Il me semble que je suis entouré de squelettes !*

La vision disparut alors, mais plusieurs fois encore elle revint hanter la jeune femme ; et ce fut accompagnée d'un bouleversement terrible de la terre que Mme Bacon la revit.

En vain ai-je interrogé le médium endormi, sur le sens de cette vision.

— C'est un deuil, m'a-t-elle répété, un malheur ; mais pourquoi étaient-ils tant ?

Elle n'a pu répondre à cette question qu'elle se posait à elle-même.

Mme Louis Maurecy.

LA STATUETTE DE Mme CARNOT

Un écho a fait ces jours-ci le tour de la presse : c'est celui qui concerne la statuette fatale de Mme Carnot, statuette dont l'*Echo* a déjà, en 1899, parlé à ses lecteurs.

Nous pensons qu'on relira avec plaisir le récit que nous avons publié il y a près de dix ans et qui est dû à Mme Daniel Lesueur.

... Une femme d'un grand caractère, d'un esprit élevé, d'une forte culture philosophique, et dont la mémoire s'entoure d'un respect universel, semble s'être inclinée à la suite d'une coïncidence extraordinaire, devant l'inexplicable, qu'elle n'eut pas l'orgueil de nier.

Son mari était ministre des Finances, mais n'avait aucune raison de songer à la Présidence de la République, lorsqu'un savant ami de la maison, revenant d'un voyage aux Indes, leur offrit une petite idole de pierre d'un travail curieux.

« Il y a une tradition sur cette statuette, » leur dit-il. « Elle appartint longtemps à la dynastie des rois de Khadjurao. Le rajah qui me l'a donné souhaitait de s'en défaire. Elle passe pour assurer le pouvoir à l'un des membres de la famille dans la possession de qui elle tombe, mais aussi pour lui attirer une mort violente. Le prince hindou voulait bien régner, mais il ne voulait pas mourir. Ayant le trône, il craignit le poignard, et pensa conjurer le sort en se séparant de la petite statue. Je l'ai trouvée originale, avec sa bizarrerie artistique et son étrange réputation. Mais il n'eût pas été honnête de vous la remettre sans vous prévenir. Ne la prenez pas, si vous n'acceptez pas les risques d'honneur et de danger. »

La légende parut fort piquante. Elle ajouta son charme au rare bibelot, qui fut accepté avec joie.

Nul ne prévoyait alors qu'au prochain Congrès de Versailles, l'impossibilité d'obtenir une majorité pour un des deux grands favoris du steeple-chase présidentiel ferait se concentrer les votes sur un nom récemment signalé à l'estime publique par un acte d'éclatante loyauté.

Le soir même de l'élection, l'explorateur qui, du fond de l'Inde, avait rapporté l'étrange idole recevait de celle qui allait suivre son mari à l'Elysée, ce mot écrit plaisamment, mais déjà peut-être avec un léger frisson de mystère :

« C'est la statue. »

Etait-ce encore la statue qui, sept ans plus tard, un soir de fête, rendit possible cette chose inouïe : l'assassinat du chef de l'Etat, entre ses ministres, sa maison militaire, ses gardes, sa police, tout un peuple affectueux qui l'acclamait.

Pas une main de ces milliers de mains amies et dévouées ne fut assez prompte pour détourner le poignard. Quel sortilège ancien, du fond de l'Inde mystérieuse, mûri à l'ombre des palais de meurtre et d'intrigue où longtemps veilla la muette idole, s'était attaché à sa pierre pour rendre possible en pleine Europe cette tragédie asiatique ?

Nul ne posa la question. On ne reparla plus de l'icône mauvaise. Il y aurait eu quelque chose de sacrilège et de puéril à lui attribuer un rôle dans l'affreuse aventure. L'amitié ne se démentit point de la famille en deuil pour celui qui, dans une incrédulité tranquille, avait apporté cette épave tragique de cultes abolis.

Mais, quand la noble veuve mourut à son tour, ses

enfants trouvèrent dans son testament la prière expresse et instante de ne pas conserver l'idole hindoue.

En songeant à la mort, dans la gravité de ses dispositions dernières, une très haute âme de femme, que nul ne taxera de superstition ou de faiblesse, avait cru devoir dignement, sans tentative d'explication, faire la part de la fatalité, de l'insondable et du mystère.

Quel esprit fort la blâmera?

DANIEL LESUEUR.

Recherches Expérimentales
SUR LE
DÉDOUBLEMENT DES CORPS DE L'HOMME

(Suite et fin. Voir le numéro du 1er octobre)

Le Fantôme n'est pas impondérable

L'action du fantôme sur la matière est évidente. Nous savons qu'il peut illuminer les écrans phosphorescents servant à la constatation des rayons N, qu'il peut déplacer certains objets et frapper des coups sur la table ; mais tout en sachant qu'il est formé de matière à un degré de ténuité plus grande que celle qui tombe directement sous nos sens, nous ne savions pas s'il était possible d'apprécier son poids. Maintenant cette possibilité m'est démontrée, car je sais expérimentalement qu'un fantôme peut déranger l'équilibre des plateaux d'une balance, comme si *un poids* était déposé sur l'un des plateaux.

Pour me rendre compte du phénomène j'ai, sur une grosse table de salon placée dans mon cabinet de travail, disposé une grosse balance. Les plateaux de cette balance étant équilibrés, on est instantanément averti de la moindre pression exercée sur l'un d'eux, par une sonnerie électrique dont le circuit se ferme sur un plateau dès qu'il monte ou descend de 3 millimètres environ. En disant « la moindre pression », je dois ajouter que la balance n'est pas un instrument de précision ; l'équilibre étant établi, je règle le circuit de la pile de telle façon qu'il faut un poids de deux grammes déposé sur l'un des plateaux pour le fermer et mettre la sonnerie en activité.

Le premier résultat que j'ai obtenu, ce fut avec le fantôme de Léontine, en présence de M. Dubois, le 5 mars 1908, à 5 heures et demie du soir. Nous sommes dans l'obscurité ; M. Dubois est muni d'une lampe électrique qui permet de nous éclairer instantanément.

Je place le sujet à 1 mètre 50 d'un angle de la table, confortablement assis dans un fauteuil. M. Dubois se place à environ 1 mètre de la table du côté opposé au sujet et au fantôme et je me place moi-même entre le sujet et M. Dubois, de telle façon qu'en étendant le bras droit je puisse toucher le bord de la table.

Je dédouble le sujet, et prie le fantôme d'aller vers la table et d'y manifester sa présence en frappant des coups.

Au bout de 2 à 3 minutes, nous entendons de petits bruits dans la table, comme si une personne frappait dessus avec les ongles, les doigts étant à demi-fermés. Ces coups n'obéissent pas à notre volonté; ils sont faibles, mais très distincts.

Je veux que le fantôme frappe plus fort pour être plus facilement entendu. Il frappe encore, mais à peine aussi fort que précédemment. Je le prie de se reposer, et au bout de quelques instants je lui ordonne de frapper sur la table, assez fort pour que l'on puisse entendre à une plus grande distance. Des coups sont immédiatement frappés comme la première fois.

M. Dubois propose que nous mettions tous les trois les mains sur la table. Pour lui donner satisfaction, j'approche de la table le fauteuil du sujet, de telle façon qu'en avançant le haut du corps, celui-ci puisse mettre ses mains sur l'angle de la table. Je me place à sa droite pour pouvoir facilement mettre ma main gauche sur son dos et ma main droite sur ses mains tout en restant en contact avec la table. M. Dubois se place à ma droite, et met ses deux mains sur la table vers l'angle opposé à celui que le sujet occupe.

Nous redemandons des coups frappés sur la table. Nous les obtenons bientôt à volonté, et assez forts pour qu'on puisse les entendre à une distance de six à huit mètres.

Je prie alors le fantôme de monter sur la table. Nous entendons de suite dans celle-ci des craquements singuliers, comme si une personne *lourde* et peu agile faisait des efforts considérables pour y parvenir. Des vibrations particulières se font entendre dans la masse de la table qui semble être tiraillée de tous côtés. Un peu de calme se produit, et le sujet nous dit que le fantôme est debout sur la table. Je prie celui-ci de monter sur la balance et d'y *peser de tout son poids.* M. Dubois et moi nous sentons des courants de fraîcheur s'établir du fantôme à nous-mêmes ; et au bout de quinze à vingt secondes, la balance semble s'agiter dans tous les sens et un cliquetis des différentes pièces se fait entendre, comme si elle était agitée horizontalement ; puis, le silence se fait, et au bout de quelques secondes la sonnerie entre en activité. M. Dubois allume immédiatement la lampe électrique, et nous voyons les plateaux osciller légèrement pour reprendre leur équilibre.

Satisfait de ce résultat, je réveille le sujet qui se trouve dans d'excellentes dispositions physiques et morales.

Le 11 mars suivant, à 9 heures, en présence de Mlle Thérèse et de MM. Dubois et Haudricourt, je cherche à obtenir le même phénomène avec le fantôme de Mme Lambert. Nous sommes dans l'obscurité,

et nous voulons que l'action se produise à distance ; nous nous plaçons pour cela comme à la dernière séance.

Je dédouble Mme Lambert, et, sans me le dire, M. Dubois dédouble Thérèse ; mais je ne peux rien obtenir du fantôme de mon sujet, car il est attiré vers celui de l'autre sujet. Je prie M. Dubois de faire cesser le dédoublement de Thérèse et de la ramener en état de somnambulisme. Il le fait, et à partir de ce moment le fantôme de Mme Lambert, qui n'est plus aussi dérangé, m'obéit. Je l'envoie à la table, en le priant de monter dessus. Des craquements et des bruits divers se font entendre dans la table, comme à la dernière séance. Ces bruits ne persistent pas, et le sujet déclare qne le fantôme n'est pas assez fort pour monter sur la table.

J'avance alors le fauteuil du sujet, pour qu'il puisse mettre ses mains sur la table, je me place près de lui et procède comme à la dernière séance ; M. Haudricourt, placé à ma droite, met une main sur la table et M. Dubois reste au loin avec son sujet qu'il surveille. Je condense le fantôme à nouveau pour lui donner le plus de force possible, et je le prie de monter sur la table, puis sur l'un des plateaux de la balance. Au bout de 15 à 20 secondes, de nombreux craquements se font entendre dans la table et le sujet nous dit que le fantôme y est monté. Je le prie de monter sur la balance. De nouveaux bruits se font entendre dans la table et ensuite dans la balance, comme à la dernière séance. Les deux sujets disent voir le fantôme debout sur l'un des plateaux de la balance, et s'étonnent que la sonnerie n'entre pas en activité. A ce moment, nous voyons tous plusieurs petites étincelles jaillir au point où le circuit de la pile se ferme, ce qui nous indique que l'équilibre des plateaux est dérangé. En allumant la lampe électrique, nous les voyons osciller pour reprendre leur équilibre. En voyant les étincelles, nous entendons les vibrations du marteau de la sonnerie, mais comme il est mal réglé, et que la pile n'est pas assez forte, son déplacement n'est pas assez grand pour qu'il frappe contre les parois de la cloche.

Nous ne pouvons recommencer l'expérience, car il est bientôt l'heure où doit se produire un phénomène attendu.

Une observation importante se place ici : Le sujet avait été fatigué par l'attraction involontaire exercée sur lui par le fantôme de Thérèse. Le dédoublement de celle-ci ayant cessé, l'attraction avait diminué, sans cesser complètement. Les deux sujets voyaient parfaitement, disent-ils, que le fantôme qui opérait sur la table était distrait, et que son attention était dirigée vers Thérèse.

Troisième expérience. — Le 17 mars suivant, à neuf heures du soir. Témoins : Mlle Fernande Durville, M. Dubois, M. et Mme Delattre ; le sujet est Mme Lambert. La sonnerie est très bien réglée. Nous sommes dans l'obscurité, et nous allons agir en touchant la table, comme à la fin des séances précédentes

Le sujet étant dédoublé, je prie le fantôme de vouloir bien frapper deux coups sur la table, et de monter ensuite sur la balance. A peine avais-je formulé ce désir que nous entendons tous deux coups légers, mais bien distincts, comme s'ils étaient frappés avec le bout des doigts presque allongés ; et immédiatement après, la sonnerie entre en activité. M. Dubois allume la lampe électrique et nous voyons les plateaux osciller pour reprendre leur équilibre.

Je prie le fantôme de se reposer pendant quelques instants et de vouloir bien ensuite peser sur la balance pour sonner, cesser l'effort et peser une seconde fois. Au bout de 10 à 12 secondes, la sonnerie entre en activité, cesse et sonne de nouveau, comme je l'avais demandé. Le sujet étant essoufflé, comme s'il avait fait lui-même un effort considérable, je prie le fantôme de se reposer. Après avoir magnétisé le sujet pendant 4 à 5 minutes pour recondenser le fantôme, je prie celui-ci de monter sur l'un des plateaux de la balance, et là, de s'agiter, de *peser de tout son poids*, à trois reprises différentes. A peine avais je formulé ce désir que la sonnerie entre en activité, s'arrête pour sonner une seconde fois, puis une troisième. M. Dubois allume de suite la lampe électrique, et à chaque fois que la sonnerie est en activité, nous voyons le déplacement des plateaux de la balance qui tendent à reprendre leur équilibre.

Une observation importante se place ici. — Le circuit de la pile se ferme sur l'un des plateaux de la balance par une feuille d'étain fixée en son milieu à un pied vertical, et les extrémités sont recourbées en forme de fer à cheval, l'une au-dessus du plateau, l'autre au-dessous. Comme je l'ai fait observer avant la séance, il faut un poids de 2 grammes déposé sur l'un des plateaux pour fermer le circuit de la pile. Si on se sert d'un poids plus lourd, la feuille d'étain, qui est très flexible, s'éloigne sous l'action de la pesée et ne revient pas complètement à sa place ; il faut alors un poids plus lourd pour fermer à nouveau le circuit. Or, nous avons constaté après la séance que le déplacement de l'extrémité de la feuille d'étain sur laquelle le circuit s'est fermé était telle qu'il fallait maintenant un poids de 10 grammes pour le fermer. Comme la feuille d'étain, malgré sa grande flexibilité, présente encore de l'élasticité qui la fait agir un peu comme un ressort, j'estime qu'il a fallu un poids de 25 à 30 gr., qui représenterait le poids du fantôme, pour obtenir ce déplacement.

Quatrième expérience. — Seul avec Mme Lambert, j'essaie d'obtenir le même phénomène, le sujet et moi-même étant placés à environ un mètre de la table. — Je n'obtiens rien. J'approche alors le fauteuil du sujet pour que moi, placé devant elle, je puisse la toucher et toucher la table. — J'entends des craquements dans celle-ci et quelques cliquetis des différentes pièces de la balance, mais la sonnerie n'entre pas en

activité. Le sujet dit que le fantôme n'a pas assez de force. Je magnétise pour le condenser et redemande la pesée sur la balance qui ne se produit encore pas. J'approche alors le fauteuil du sujet, de telle façon que celui-ci puisse mettre ses mains sur la table. Je me place près de lui vers sa droite, pour pouvoir, en le touchant de ma main gauche dans la région dorsale, placer ma main droite en contact avec la table et avec les deux siennes. Je prie le fantôme de monter sur la balance.

Il semble que des efforts formidables sont faits sur la table qui craque de toutes parts, et aussi sur la balance dont toutes les pièces semblent frapper les unes contre les autres. Malgré ces efforts très évidents, ce n'est qu'au bout d'un temps que j'évalue à 8 ou 10 minutes que ces bruits cessent et que la sonnerie entre en activité. Elle sonne à trois reprises différentes séparées par des intervalles de 10 à 15 secondes. Je prie le fantôme de se reposer pendant quelques instants et de sonner encore deux fois. Il sonne deux fois. Je le prie de sonner encore deux fois. A peine avais-je formulé ce désir que la sonnerie retentit longuement une fois, puis une seconde et une troisième fois. Cette troisième action se prolonge bien après l'instant où j'ai prié le fantôme de cesser toute action.

Le sujet est agité, tiraillé, secoué, et dans un état d'extrême fatigue. Le fantôme revient près de lui. Je calme le sujet et le réveille très lentement. Il est dans d'excellentes dispositions physiques et morales.

H. DURVILLE,
Professeur à la Société magnétique de France.

(*Journal du Magnétisme*).

Les Conditions Fondamentales DE L'HYPNOTISME

Le Consentement mental et le consentement organique

I. — LE CONSENTEMENT MENTAL.

Braid, dans son livre fameux, publié en 1841, sous le titre de *Neurypnology*, faisant ressortir les avantages du procédé par lequel il réalise l'état d'hypnotisme, déclare : « Mon procédé a encore cet avantage, c'est que personne ne peut y être soumis à aucune période, *à moins de consentement libre.* » Et il ajoute : « Cette condition suffirait à le mettre à l'abri de tout soupçon d'immoralité. »

Les oppositions à la diffusion des vérités scientifiques proviennent de l'esprit de routine, des idées préconçues, mais elles sont surtout inspirées par la peur que beaucoup de personnes ressentent à la seule idée de faits imparfaitement expliqués. Aussi Braid insistait vivement sur la nécessité d'enseigner au grand public, que l'hypnotisme a sa source dans une loi de l'économie animale. « Il faut lui apprendre, disait-il, que le sujet ne peut être influencé que d'après sa volonté et *avec son consentement.* » Dans un autre chapitre, il dit encore que l'hypnotiseur le plus expert s'exercera en vain, si le sujet ne s'y attend pas et s'il ne s'y prête pas de corps et d'âme.

La confiance dans l'opérateur, d'où dérive le consentement, est pour Braid la première des conditions à réaliser.

Liébeault, en 1866, dans son livre sur le *sommeil*, établit une assimilation complète entre le sommeil ordinaire et le sommeil hypnotique. Pour lui, si le consentement est un des principaux éléments de l'apparition du sommeil ordinaire, il en est de même pour la production de l'hypnotisme : « Les personnes que l'on veut endormir, écrit-il, ne sont nullement influencées si elles font un effort pour résister à la pensée de dormir ou sont convaincues qu'elles ne dormiront pas. »

Le succès d'une expérience d'hypnotisme ne peut donc être que la conséquence d'une entente préalable entre l'hypnotiseur et son sujet.

Chaque jour, des faits probants viennent démontrer qu'aucun lien de subordination n'existe entre celui qui consent à se laisser hypnotiser et celui qui l'hypnotise. Dans le fait de provoquer l'état d'hypnotisme chez une personne, il ne saurait donc y avoir, comme on le répète à chaque instant tout à fait à tort, aucune violation de sa liberté morale.

Dès qu'il convient au sujet le plus hypnotisable de cesser les séances, il en a la liberté et il le prouve en renonçant au traitement.

Déjà, lors des expériences de Charcot, il n'était pas rare, sous l'influence de la plus minime contrariété, de voir des sujets de la Salpêtrière émigrer dans le service de Dumontpallier, à la Pitié. Il fallait alors user de la plus grande diplomatie pour décider ces hystériques à réintégrer le service auquel elles appartenaient. Il nous est également arrivé, à Paul Magnin et à moi-même, lorsque nous collaborions aux expériences de Dumontpallier, de ne pouvoir décider un sujet, habituellement docile, à se laisser hypnotiser. Le fait se présentait surtout quand il y avait des visiteurs dans le service. Le plus souvent, ce refus d'obéissance n'avait pas d'autre motif qu'un défaut de sympathie à l'égard de l'un des assistants. Il s'agissait cependant d'hystériques éminemment hynoptisables. Quand elles refusaient de se laisser hypnotiser, nous n'avions aucune prise sur leur esprit. Elles nous ont ainsi démontré plus d'une fois et de la façon la plus évidente, que le consentement mental du sujet est la première des règles auxquelles il faut se conformer dans la pratique de l'hypnotisme expérimental.

Cela ne veut pas dire qu'il n'y aura pas de cas où

un sujet ne se placera pas de lui-même dans un état analogue à l'état d'hypnotisme. Il s'agira alors, non d'hypnotisme expérimental, mais *d'hypnotisme fortuit*, et la volonté de celui qui aura provoqué cet état ne sera pour rien dans les effets d'inhibition qui se seront manifestés.

Un des principes fondamentaux de la pratique de l'hypnotisme consiste à ne se livrer à une tentative qu'après s'être assuré que le sujet ne formule aucune opposition à l'idée d'être endormi, et qu'il ne se retranche derrière aucune objection. Son consentement doit être formel; quand il est obtenu, on peut dire que la partie la plus difficile de l'expérience est réalisée.

En effet, le plus souvent la résistance à l'hypnotisme n'est pas fondamentale; la cause en réside souvent dans des contre-suggestions de l'entourage, dans des idées préconçues, dans des dispositions du caractère ,dans des peurs injustifiées. Quand on se trouve en présence d'oppositions qui reposent sur des sentiments ou sur des erreurs de jugement, il est rare qu'on ne parvienne pas à les neutraliser par la persuasion ou par des arguments décisifs. C'est d'ailleurs dans l'application de cette dialectique, par laquelle on doit utiliser tous les éléments d'une véritable méthode philosophique, que réside l'art de l'hypnotisme.

Le meilleur argument consiste à démontrer que les procédés employés sont absolument inoffensifs, qu'ils ne comportent aucun inconvénient et surtout qu'aucune impression désagréable ne sera ressentie.

Les personnes qui ont eu l'occasion d'assister à des séances de psychothérapie hypnotique sont ordinairement convaincues par cette simple démonstration pratique. Il suffit de constater qu'à aucun moment de la séance le sujet n'a accusé le moindre malaise. Elles ont pu également s'assurer que la sortie de l'état d'hypnose, le réveil, en un mot, s'est toujours réalisé avec la plus grande facilité.

Dans ma pratique personnelle, il est rare qu'après l'exposé de mon procédé, les malades n'acceptent pas de s'y soumettre dès la première séance. Les plus timorés, dès la deuxième séance, sont absolument rassurés.

Il n'aura pas été inutile de commencer par leur apprendre que la production de l'état d'hypnotisme constitue par lui seul un puissant agent thérapeutique. En effet, l'hypnotisme, bien manié, exerce sur le système nerveux l'action sédative la plus efficace et la plus durable. Quand les malades en ont éprouvé les effets, leur conviction est faite et ils deviennent inaccessibles aux influences contrariantes.

Il y a quelques semaines, je recevais la visite d'une dame anglaise atteinte d'une psychonévrose, dont l'aboulie, l'indécision, l'idée fixe et l'anxiété étaient les symptômes prédominants. L'application de l'hypnotisation était nettement indiquée. Elle refusa cependant de s'y soumettre, déclarant que son médecin lui avait formellement défendu de se laisser hypnotiser, à cause des dangers que ce traitement pourrait faire courir à sa santé.

Je lui demandai la permission de lui expliquer en quoi consistait le traitement. Quand elle m'eut entendu, elle se trouva si complètement rassurée, qu'elle se soumit immédiatement à une première tentative.

Elle fut récompensée de sa confiance par la disparition rapide des accidents qu'aucun des nombreux traitements suivis n'avaient atténués depuis cinq années. Elle n'a pu faire autrement que de se demander à quel parti-pris inexplicable obéissait son médecin quand il lui inspirait une telle défiance de l'hypnotisme.

La facilité avec laquelle le consentement mental est accordé est en rapport avec le développement de l'intelligence. Lorsque les facultés intellectuelles sont insuffisantes ou sont profondément troublées, aucun acquiescement spontané ne saurait être obtenu. C'est ce qui arrive dans l'idiotie, dans l'imbécillité, dans la débilité mentale accentuée, dans les démences confirmées et aussi dans un certain nombre de psychoses liées à la dégénérescence héréditaire. Dans ces cas-là, l'absence de consentement formellement exprimé doit détourner, *a priori*, de toute tentative d'hypnotisme, le consentement étant la première des conditions à réaliser dans la pratique de cet art.

II. Le consentement organique.

Si le fait d'obtenir le consentement mental marque un pas vers la réussite de l'expérience d'hypnotisme, il ne suffit cependant pas à sa réalisation. Il faut, en plus, cette disposition du système nerveux, cette adaptation somatique que je désignerai sous le nom de *consentement organique*.

Je veux, par ces termes, exprimer l'idée que les obstacles à la réalisation de l'hypnotisme ne résident pas tous dans l'état d'esprit du sujet : il faut également les rechercher dans une manière d'être de son organisme.

Tout le monde sait que le sommeil ordinaire peut être retardé par toutes les causes capables de provoquer une certaine irritabilité de la cellule nerveuse. Par exemple, chez beaucoup de personnes, il suffira de l'ingestion, le soir, d'une tasse de thé ou de café, pour troubler le sommeil. D'autres obstacles, trouvant leurs effets dans des excitations d'origine centrale ou périphérique, s'opposent de la même manière à l'apparition du sommeil. Telles sont les névralgies, les troubles de la digestion, les bourdonnements d'oreille, les palpitation de cœur, l'hypertension artérielle, le refroidissement des extrémités, la faim, la soif, la fièvre, l'agitation, l'énervement, le délire. Ces obstacles ne se rencontrent pas, d'ordinaire, chez les personnes qui se présentent à une clinique ou à un cabinet de consultation. Par contre, on se heurte à cha-

que instant à d'autres difficultés qui tirent leur source d'excitations d'ordre différent, mais également incompatibles avec la réalisation de l'hypnotisme.

Chez la plupart des hommes, sous l'influence de la plus faible dose de vin pur, de liqueurs alcooliques, de thé, de café, de tabac, le système nerveux se trouve tellement excité, que l'état sédatif indispensable à la production de l'hypnotisme est irréalisable.

Voici, en effet, une constatation qu'il m'est donné de faire journellement. Un sujet, très hypnotisable suit régulièrement son traitement. Un beau jour, à notre grand étonnement, nous constatons que ce sujet, d'ordinaire si facile à hypnotiser, semble être devenu tout à fait réfractaire à l'hypnotisation. Cela tient à ce que, ce jour-là, il n'est pas complètement à jeun. Au repas précédent, il a commis un petit excès; il a bu, par exemple, quelques gorgées de vin pur, a pris un petit verre de liqueur alcoolique, ou du café un peu plus fort que d'habitude. Ce simple excès a suffi pour modifier son impressionnabilité à l'hypnose.

La séance d'hypnotisation ne donnera ce jour-là aucun résultat utile et il convient de remettre le traitement au lendemain.

Il importe donc que les sujets se présentent à la consultation étant à jeun de toute boisson alcoolique, de café, de thé, de tabac et même d'abus de viande. C'est un point très important. Le moindre excès alcoolique provoque une sorte d'irritabilité nerveuse qui modifie la suggestibilité et devient un obstacle à l'hypnotisation. Cela se rattache à des observations qui souvent ont déjà été faites par les personnes de l'entourage. Elles déclarent que le sujet, tant qu'il est à jeun, se montre parfaitement sociable; par contre, sous l'influence du moindre excès, il devient absolument intraitable et aucun raisonnement n'a de prise sur lui. La disposition à être hypnotisé varie donc sous l'influence des divers excitants.

Quand je reconnais dans l'haleine d'un sujet l'émanation *sui generis*, qui caractérise le récent usage du tabac, je sais que je vais me heurter pour la production de l'état d'hypnose à des difficultés plus grandes que si le sujet est à jeun de cet excitant. Il y a beaucoup de médicaments qui produisent le même effet; il est donc préférable de s'en abstenir avant la séance.

L'ingestion des excitants suffit pour provoquer l'apparition d'un trouble général du système nerveux, facile à déceler par l'examen de la contractilité musculaire. Voici mon procédé : Après avoir demandé au sujet de lever le bras en contractant énergiquement ses muscles, je lui commande de les laisser retomber mollement, en complète résolution. S'il est à jeun de tout excitant, il lui sera très facile de réaliser l'ordre donné. Les bras retomberont instantanément, avec souplesse. Par contre, s'il est sous l'influence d'alcool, de vin pur, de tabac, même à faible dose, les muscles conserveront de la raideur et ne s'abaisseront qu'avec une certaine lenteur, comme si un effort volontaire était indispensable pour y arriver.

Pour qu'à la souplesse musculaire normale succède une raideur très apparente, il suffit donc de l'ingestion d'un peu de vin pur, d'un petit verre d'alcool, ou de fumer un cigare. La locution populaire par laquelle on dit qu'un individu est *raide*, lorsqu'il est sous l'influence de l'alcool, trouve ici sa pleine justification.

Les faibles doses nécessaires pour provoquer l'apparition de cette *rétivité* de l'organisme sont certainement de nature à jeter quelque lumière sur les effets exercés sur le système nerveux par l'usage des excitants.

Mais ce que je veux simplement retenir aujourd'hui, c'est que cette raideur musculaire, cette *réticence organique*, constitue un obstacle invincible à la production de l'état d'hypnotisme.

Chez les individus doués d'une émotivité exagérée, le sentiment de la peur, l'état d'anxiété, ou même simplement une contrariété un peu vive, suffisent pour provoquer les mêmes effets.

Cette raideur musculaire chez le plus grand nombre est transitoire. Née de l'intoxication, elle disparaît avec la cause qui l'a provoquée. Comme elle est un obstacle réel à la production de l'hypnotisme, il conviendra de ne faire de tentative que dans les intervalles où elle n'existe pas.

Mais il existe diverses catégories de malades chez lesquels cette raideur musculaire se rencontre d'une façon permanente. Nous l'avons constatée chez des neurasthéniques, des psychathéniques dont l'auto-intoxication n'était pas douteuse. On l'observe chez presque tous les débiles mentaux et chez tous les aliénés atteints de démence, en proie au délire ou à l'excitation. Dans le délire chronique systématique de persécution, elle se trouve parfois portée à son maximum et il est impossible d'obtenir de ces malades qu'ils fassent preuve de la moindre souplesse musculaire.

Le consentement organique, favorable à la production de l'hypnotisme, se traduit par la possibilité, pour le sujet, de mettre spontanément et volontairement les muscles de ses membres en état de résolution complète. La constatation de cette aptitude constitue un signe des plus favorables à la production de l'hypnotisme. Quand elle n'existe pas, il convient de se demander si elle n'est pas occasionnée par l'influence d'un excitant. Dans ce cas, la tentative d'hypnotisme devra être remise à une séance ultérieure.

Lorsqu'il s'agit d'une intoxication permanente, la première de toutes les indications doit consister dans la désintoxication méthodique de l'organisme. C'est ainsi que des prescriptions de régime, de cures hydro-minérales, de médications anti-toxiques prépareront et faciliteront la psychothérapie hypnotique.

En vertu de ces données, c'est seulement quand il se sera assuré chez son malade ou chez son sujet, non

seulement de la validité de son consentement mental, mais aussi de celle de son consentement organique, que l'hypnotiseur aura réalisé les deux conditions fondamentales de la production de l'hypnotisme.

Dr Bérillon.

(Extrait de la *Paix universelle*.)

Les Curiosités de l'Occulte

(Suite. Voir le nº du 15 septembre).

Il fallut recourir au pouvoir du sorcier pour combattre l'incantation première. Voici comment : Celui-ci se fait raconter toutes les circonstances qui ont accompagné le maléfice, puis, après s'être recueilli, après avoir invoqué on ne sait quels saints ou quels démons, ou saints ou démons à la fois, il assied la femme qui est venue l'invoquer devant un seau d'eau et place dans sa main un couteau à large lame grand ouvert. Puis d'une voix sourde :

« Regarde ! dans le clapotement, ne vois-tu rien ?

— Je vois, dit-elle, des choses qui tournent, on dirait des yeux méchants qui passent, noyés dans l'eau.

— Regarde encore, dit le sorcier, et son doigt pointe vers le liquide agité...

— Rien encore... »

Subitement elle pousse un cri, elle voit : « La voilà ! c'est bien elle, la mauvaise ! Ah !...

— Frappe donc, » clame le sorcier.

La lame plonge comme l'éclair dans l'image qui s'évanouit.

Quel est ce mystère ? Est-il dû à la suggestion qui appelle dans le seau magique le visage d'une personne soupçonnée ? On dit que le sorcier réussit lorsque l'eau bénite a été impuissante, que le lait revient à partir de ce moment au pis de la vache. On dit aussi que la lame du couteau s'est enfoncée dans la prunelle de l'image et que la personne ainsi évoquée a subi cette action réflexe dans son œil même, qui est parfois sérieusement atteint. Quoi qu'il en soit, nous pouvons constater à tout instant que les borgnes excitent la méfiance en Limousin ; ils sont réputés enclins à s'emparer facilement et sans aucun scrupule du bien d'autrui. Il fut toujours prêté à l'eau des pouvoirs occultes. Au moyen âge, les jeunes filles découvraient dans l'eau tirée du puits et remuée avec la main l'image de celui auquel elles devaient s'unir.

En voici un exemple que je tiens d'un vieux prêtre on ne peut mieux informé sur l'occultisme en Limousin. Un jeune homme des environs de Favars voulait épouser une jeune fille qu'il aimait. La famille de cette dernière, ayant de graves motifs pour s'y opposer, finit par empêcher même toute entrevue entre les deux amoureux. La jeune fille, alors, lentement dépérit, et finalement fut atteinte de consomption. Comme un dénouement fatal semblait proche, sa mère se résolut à consulter un sorcier du voisinage, et celui-ci ne vit d'autre moyen pour conjurer la mort imminente que de faire disparaître le jeune homme, cause de tout le mal. Un cœur de bœuf, palpitant encore, fut placé dans un vase, et chaque jour la mère, à l'aide d'épingles, le piquait avec acharnement. Y eut-il simple coïncidence ? à partir de ce jour, le jeune homme, jusqu'alors en bonne santé, tomba malade et son état alla s'aggravant à mesure que le cœur se putréfiait. Il mourut et la jeune fille peu à peu revint à la santé. « Le prêtre connut trop tard les détails de l'envoûtement pour l'empêcher », me dit-il.

Le meneur de loups. — Cette fois j'étais venu à Pebeyre pour voir le fameux meneur de loups dont mon hôte m'avait parlé. Une après-midi il se présenta à l'improviste sur la terrasse du château.

C'était un homme trapu, portant la blouse et coiffé du chapeau auvergnat. Sa face était épaisse et large, ses petits yeux vifs, fuyants, inquiets, roulaient des éclairs dans l'ombre des sourcils.

C'était bien là l'errant de la lande, le familier des gorges désertes où le Doustre, en sa course impétueuse, se heurte aux blocs de granit. Il correspondait bien au type légendaire qui gouverne les bêtes démones et exerce l'antinagualisme. On sait que la croyance au « nagualisme », ce pacte étrange conclu entre l'homme et l'animal, est commune à bien des peuples qui n'ont jamais eu entre eux aucun contact.

Au moyen âge, dit-on, l'antinagualisme s'exerçait communément. On pouvait défier les loups les plus affamés et mettre les chiens à la porte si on avait prononcé pendant cinq jours de suite la fameuse oraison du loup :

« Viens, bête à laine, c'est l'agneau d'humilité, je te garde. Va droit, bête grise, à gris gripeux, va chercher ta proie, loups et louves et louveteaux, tu n'a point à venir à cette viande qui est ici : *Vade retro, o Satanas !* »

Le nagualisme était connu dans l'antiquité.

Notre homme possède, dit-on, un grand empire sur le loup. Par des exorcismes ou ses incantations, il l'écarte des troupeaux, il « l'enclavèle », selon l'expression limousine. A sa présence le loup s'enfuit, la gueule béante, dans l'impossibilité de mordre : sa cruauté resterait ainsi paralysée jusqu'au moment où il a traversé un cours d'eau.

On raconte très sérieusement qu'un propriétaire de la commune de Laroche près Feyt, canton d'Eygurande, village de Trémouline, n'eut jamais de moutons dévorés par suite de la précaution qu'il prenait de faire « enclaveler » le loup. Les troupeaux du voisinage furent, au contraire, constamment décimés. Comme il est d'usage en ce pays, aussi bien que sur tout le plateau de Millevache, de laisser au berger la tenue d'une ou de plusieurs bêtes à laine avec celles du maître, il arriva qu'une jeune bergère, nouvelle-

ment louée, adjoignit au troupeau une brebis qui lui appartenait. La brebis fut dévorée le jour même, le propriétaire ayant négligé de prévenir le meneur de loups.

On a vu, dit-on encore, ces fauves traverser les troupeaux sans faire de victimes, mais dans ce cas les bêtes appartenaient à des sorciers. Ces faits sont racontés avec la plus grande conviction dans toute la région montagneuse et boisée de la Corrèze. L'homme donc était près de nous, sur la terrasse du château. Nous étions à l'écart, à l'ombre. La tête obscure du sorcier se détachait sur des nuages éclatants qui au loin rampaient dans les contreforts des monts d'Auvergne. Il paraissait inquiet, regardant de tous côtés à la dérobée, comme s'il eût redouté un danger. Mon hôte lui expliqua que j'avais entendu parler de sa puissance et que je désirais faire son portrait. Il parut flatté et se prêta de bonne grâce à notre désir. Tandis qu'il posait, étrange, dans les nuées, M. de Pebeyre, très adroitement, amena la conversation sur les loups.

« On dit que vous le gouvernez à votre guise, dit-il en s'adressant au sorcier ; pourtant je sais qu'en votre présence, le loup dévora un jour une brebis! C'est bien que vous n'y pouviez guère...

— Oui, dit l'homme, c'est vrai, un soir j'étais là-bas vers le Doutre, avec ma pauvre défunte ; il faisait un temps noir... le vent soufflait... le troupeau s'était écarté, la bête sortit du bois et se jeta sur la plus belle brebis. Je l'avais appelé... le maître m'avait fait du mal, je voulais me venger,

— Mais, dites, l'avez-vous mangée cette brebis?... »

Il se recula, effaré :

« Vous croyez donc, monsieur, que nous voulons prendre la rage du loup, le mal de mordre ! .. »

On a horreur de la bête touchée par le fauve, vivante ou morte, en Corrèze.

— Mais comment pouvez-vous gouverner ainsi le loup, souvent même sans le voir?...

— Oh ! monsieur, voici longtemps que je ne gouverne plus ; ces bêtes deviennent rares. Autrefois, elles arrivaient jusqu'à Laroche-Camillac, elles quittaient les forêts et traversaient le Doutre au bas de la ville et erraient par les rues en hurlant. J'ai vu souvent la nuit reluire leurs yeux rouges comme les charbons du feu... personne n'osait sortir; il y a des années de cela, j'ai oublié le secret, il faudrait du temps pour se souvenir... oh ! oui... du temps!... du temps!... »

L'homme était de nouveau pris d'inquiétude, il cherchait évidemment un prétexte pour se retirer. M. de Pebeyre insistait :

« Je sais que, debout sur un rocher, vous étendez les bras, vous prononcez des paroles magiques ; mais que dites-vous?...

— On dit : *tapa minaou*, diable te gare, laisse la bête, elle n'appartient ni à toi ni à moi, mais elle appartient...

— Et puis ?

— J'ai oublié... ce sont de mauvaises affaires. »

Il tremblait.

« Vous pouvez tout dire, n'ayez crainte ». Et il lui glissait un chapelet dans les doigts...

L'homme se leva frissonnant, son visage était plein d'épouvante.

« Je vous dis que ce sont des choses diaboliques, fit-il d'une voix sourde, que Dieu me pardonne... »

Le Metze Vauzanges dit Nouné. — La réputation de Vauzanges, dit Nouné, s'étend jusque dans les départements voisins. De toutes parts on vient le consulter. L'imagination populaire lui prête des pouvoirs occultes extraordinaires. On affirme que, braconnant un matin, il fut surpris par les gendarmes qui se mirent à ses trousses, et, comme il allait être pris, il se retourna. On ne sait par quel prodige les gendarmes aussitôt s'arrêtèrent net, comme pétrifiés. Mais ce n'est pas tout : le sorcier s'assit sur un tertre, leva la main, et les gendarmes se prirent à danser, tournant sur eux-mêmes, entraînés malgré eux dans un mouvement de valse folle. Vauzanges, après les avoir considérés un moment, se leva, remonta sur sa cime voilée de nuées, et vers le soir seulement il redescendit pour les délivrer. Eperdus, haletants, les gendarmes s'en allèrent. Ils atteignirent Bugeat avec beaucoup de peine. Plus jamais ils ne cherchèrent noise au sorcier.

Ces histoires merveilleuses plaisent aux montagnards de la Corrèze, leur authenticité n'est jamais mise en doute. Ils deviennent plus graves encore en parlant des remarquables cures de Vauzanges. Le baron de Tarnac lui-même, dont l'intelligence est haute, m'a montré sa main qu'un fusil en éclatant avait broyée et qui fut rapidement remise en état par le sorcier.

Le curé de Tarnac, que les superstitions ne touchent guère, me parla de sa nièce, que Vauzanges sauva en fort peu de temps d'une maladie grave alors qu'elle était abandonnée par les médecins.

Comme d'autres metzes limousins, Vauzanges arrête les hémorragies. Fréquemment les hommes s'entaillent avec la hache, quelquefois même très profondément, soit en coupant le bois, soit en émondant ou en abattant des arbres. On se hâte de transporter le malade, dont le sang jaillit avec violence, chez le sorcier. Celui ci fait autour de l'entaille des signes cabalistiques répétés, selon des rites secrets, marmotte quelques mots bizarres, et le blessé aussitôt tombe en syncope. L'hémorragie miraculeusement cesse. Comme d'autres aussi, dit-on, il sait « charmer le feu », c'est-à-dire endormir la douleur des brûlures, empêcher le progrès du mal et amener la cicatrisation dans les quarante-huit heures. Dans l'opération à laquelle il se livre, et qu'accompagnent toujours des mots inconnus et des rites singuliers, le sorcier circonscrit la brûlure à l'aide de son pouce mouillé de salive, puis il souffle sur la plaie, par trois fois consécutives, et recommence jusqu'à insensibilisation de la partie atteinte. On prétend que l'opération produit une sensation de chaleur

intolérable et des picotements insupportables auxquels succède l'insensibilité. Généralement on applique ensuite un cataplasme d'œufs durs, dont on prend le jaune seul que l'on délaie dans de l'huile ; cette bouillie est renouvelée soit au coucher, soit au lever du soleil.

Un assez grand nombre de metzes limousins passent pour être doués de ces pouvoirs. Quelques-uns, dont Vauzanges, savent aussi extraire, par des procédés magiques, le plomb qui a pénétré dans le corps dans un accident de chasse, par exemple ; et ces accidents sont fréquents, par suite de la maladresse des chasseurs. Le sorcier se borne à placer un plat d'étain ou de terre vernissée sous le membre touché ; et, après qu'il a prononcé ses formules cabalistiques, sur un simple signe, les plombs un à un tombent dans le plat. Ce dernier fait et l'efficacité des moyens dont j'ai parlé plus haut m'ont été affirmés par des personnes peu crédules. Je n'ai jamais eu la bonne fortune d'assister moi-même à ces opérations.

(*A suivre.*) C. B.

La Boîte aux Faits

HANTISE OU HALLUCINATION

MONSIEUR,

Je vous adresse le récit d'un fait occulte qui serait peut-être de nature à intéresser les lecteurs de l'*Echo du Merveilleux.*

Je le tiens d'une religieuse dont la sincérité est hors de doute. Voici ce qu'elle m'a raconté :

« J'étais alors, me dit-elle, surveillante d'un petit dortoir, dans une maison que nous avions en Charente. Notre école était une sorte de vieux château, transformé en pensionnat.

Pendant toute la durée de mon séjour, qui fut de quatre années, presque toutes les nuits, vers minuit, quelqu'un d'invisible a traversé mon dortoir. Je distinguais nettement le bruit des pas.

Une sorte de frôlement à peine perceptible trahissait encore ce passage mystérieux à travers les couchettes des pensionnaires endormies.

Elles se réveillaient souvent au bruit des pas légers et au frémissement des rideaux. Une vague agitation succédait alors au grand calme de cette heure avancée de la nuit.

Les premières fois que j'entendis marcher, je crus que c'était quelque enfant, et je montais ma veilleuse, pour me rendre compte de ce bruit insolite.

Je regarde de tous côtés : personne ; je demande : Qui marche ainsi ? pas de réponse.

Pendant que je regardais, je n'entendais rien ; mais aussitôt ma veilleuse baissée, les pas recommençaient. Le va et vient durait environ une heure et parfois réveillait les enfants.

Le dortoir, calme et silencieux à ce moment avancé de la nuit, s'agitait tout-à-coup ; le sommeil venait d'être interrompu..

Une religieuse qui a couché pendant quelque temps dans le dortoir a entendu les mêmes bruits. C'est elle qui m'en a parlé la première.

Je n'ai jamais voulu le dire à qui que ce soit de crainte d'augmenter ma frayeur. »

La pauvre surveillante a gardé son secret pendant tout le temps de son séjour dans sa maison hantée.

Elle avait peur de passer pour une hallucinée, et craignait aussi de jeter l'inquiétude parmi les pensionnaires.

RENÉ B.

NOTRE COURRIER

QUESTIONS

Existe-t-il actuellement à Paris ou en France un religieux ou une religieuse ayant une réputation de sainteté et guérissant les maladies, comme par exemple le Père Antoine, mort à Toulouse il y a quelques années? UN LECTEUR.

Quels souverains et quels princes de maisons souveraines ont fait du spiritisme ou assisté à des expériences spirites ? UN AMATEUR D'OCCULTE.

ÇA ET LA

Mme Cléophas

A propos de cette devineresse, dont j'ai parlé à plusieurs reprises dans l'*Echo* (nos des 1er décembre 1906 et 15 novembre 1907), un lecteur m'adresse la lettre suivante relatant une preuve intéressante de prédiction faite par la chiromancie :

« Madame »,

« A la suite de la lecture d'un de vos articles, concernant Mme Cléophas, je me suis rendu au 83 de la rue des Martyrs, afin d'expérimenter son savoir de chiromancienne.

« En examinant les lignes de mes mains, Mme Cléophas, me fit cette prédiction : « *Vous allez recevoir une blessure à la tête.*

« Je ne m'inquiétai pas plus de cette prophétie que des autres, et avec flegme j'attendis sa réalisation.

« Elle ne se fit pas attendre. *Quinze jours plus tard*, j'étais victime d'une agression, d'où je sortis le chapeau défoncé, le crâne saignant, littéralement assommé.

« A l'heure actuelle, ma tête porte encore la trace des nombreuses blessures reçues.

« Je trouve stupéfiante cette preuve obtenue par la chiromancie, et c'est pourquoi j'espère que vous voudrez bien la publier dans l'*Echo.*

« Par les tarots, Mme Cléophas, me prédit aussi plusieurs petits événements, entre autres un retard apporté à un voyage ; ce qui me paraissait impossible lors de la prédiction, et qui pourtant se réalisa.

« Quant à la mystérieuse Mme X..., la voyante que l'on peut consulter chez Mme Cléophas, et dont vous avez parlé dans un de vos articles, elle a fait retrouver à une famille amie un testament qui se trouvait dans un meuble vendu à des étrangers. Grâce à sa lucidité, on put rentrer en la possession du précieux papier.

Fort de mon opinion sur ces deux devineresses, je vous permets de publier mon nom.

Veuillez agréer, Madame, l'hommage de mes sentiments respectueux.

F. Breudler,
Avenue des Champs-Elysées.

Douleur dans un bras amputé

Un jeune fils de fermier, habitant la province de Québec, au Canada, dut subir l'amputation d'un bras au-dessus du coude. Le membre amputé fut enterré dans un champ à environ deux milles de la ferme. Quelques semaines plus tard, le blessé, qui avait été rendu à la santé, fut pris de douleurs intenses qui devinrent bientôt intolérables, à la place du membre absent, ne laissant de trêve ni jour ni nuit au patient. Celui ci affirmait que son bras amputé avait été mal placé et qu'il était nécessaire de le redresser. Quoique incrédules, les parents se résignèrent, pour lui donner satisfaction, à déterrer le membre. Ils constatèrent qu'il avait été placé dans une boîte trop courte, de telle sorte que le coude restait en dehors. Il fut alors mis dans une boîte convenable et les douleurs du patient cessèrent aussitôt.

Ongles et caractère

Longs et effilés, les ongles veulent dire imagination et poésie, amour des arts et paresse ; longs et plats, sagesse, raison ; larges et courts, colère, brusquerie, controverse, opposition et entêtement ; bien colorés, vertu, santé, bonheur, courage et libéralité ; durs et cassants, colère, cruauté ; recourbés, hypocrisie, méchanceté ; mous, faiblesse de corps et d'esprit ; courts et rongés jusqu'à la chair vive, bêtise et libertinage.

Jeunes gens à marier, demandez la main, mais regardez les ongles !

Un prince voué au nombre huit.

Almotasem régna à Bagdad en 832. Ce prince, dit Anquetil, eut huit fils, huit filles, régna huit ans, huit mois et huit jours, naquit le huitième mois de l'année, fut le huitième calife de la famille des Abassides, donna huit batailles, eut huit mille esclaves, laissa huit millions d'or ; enfin il mourut à quarante-huit ans, et il fut surnommé le calife *huitainier.*

Substitution de joyaux.

Il ne s'agit de rien moins que du remplacement au musée de l'Hermitage de bijoux authentiques par des imitations. Un abonné du *Rousskoe Znamya* a écrit à ce journal que trois nuits de suite, il a été visité, en rêve, par le fantôme du premier gardien de ces trésors. Ceux-ci comprenaient une collection de médailles d'or que plusieurs empereurs de Russie avaient fait frapper en souvenir de grands événements historiques, ainsi qu'un grand nombre d'antiques pièces d'or découvertes dans des fouilles dans le sud de la Russie. Le fantôme se plaignait que ces pièces et médailles avaient été remplacées par des répliques en cuivre et qu'un grand nombre de diamants de la couronne, conservés jadis au musée et estimés environ 50 millions de francs, avaient été remplacés par des imitations en verre.

La publication de ce rêve fut immédiatement suivie de démentis semi-officiels, mais on admet aujourd'hui que ces substitutions ont été faites de crainte de disparition des joyaux pendant les troubles révolutionnaires, et que les originaux ont été mis en lieu sûr. Le fantôme a en outre signalé la disparition d'une canne à tête ornée de joyaux qui appartenait à Pierre-le-Grand.

Toute cette histoire a grandement excité l'attention des classes populaires superstitieuses de Saint-Pétersbourg.

Polyglotisme inconscient

En janvier dernier, une revue médicale italienne relatait de surprenantes expériences psychiques faites à Milan par un célèbre spécialiste des infirmités mentales.

Après voir cataleptisé une fille de 14 ans, sans aucune éducation, il la soumit à un interrogatoire en grec, latin, arabe, anglais et allemand. L'enfant répondit à toutes les questions à elles faites dans ces langues, quoique ne les connaissant pas, avec la particularité que la voix changeait de ton et passait par instants du viril au ton féminin.

Le Dr anglais Huxley a vu un soldat blessé gravement dans une bataille et en pleine catalepsie écrire et dicter de longues pages dans une langue qu'il ne savait pas, et cela avec la même perfection que s'il s'était servi de sa langue maternelle.

Le même docteur a vu un cocher de Londres, dont l'ignorance était telle qu'il n'eût pu compter jusqu'à dix en rétrogradant, résoudre à l'état cataleptique les plus difficiles problèmes.

Une cataleptique de Rouen récitait les psaumes en entier sans en omettre une syllabe.

A TRAVERS LES REVUES

RECETTES POUR GUÉRIR LES « ENDERSES »

La *Vendée historique* publie un curieux article sur les procédés employés par les rebouteurs vendéens pour guérir les enderses ou dartres.

Le mot *enderse* (ou *onderse*), auquel aucun dictionnaire, que je sache, n'a donné l'hospitalité, est couramment employé, dans le langage vendéen, comme synonyme de *dartre.* Dans le Bocage, le traitement de l'enderse est ordinairement du ressort de certains spécialistes conjureurs qui ont tout d'abord recours à des cérémonies et manigances plus ou moins bizarres, presque toujours complétées par la prescription de remèdes non moins étranges. Je vais en citer quelques exemples, d'après les confidences de braves gens qui m'ont affirmé avoir été guéris.

J'ai entendu raconter par un vieux fermier des bords de la Sèvre qu'ayant été atteint, à la main, d'une grosse enderse à laquelle les médecins « n'avaient rien connu », il était allé consulter, du côté de Cholet, un conjureur qui, après lui avoir arraché une poignée de cheveux en lui faisant tourner brusquement la tête, lui avait ordonné de couper, sur le bord d'un ruisseau, une branche de frêne mâle et de la suspendre dans son grenier, entre une botte d'oignons et une botte d'ail. A mesure que la branche séchait, l'enderse diminuait à vue d'œil et finit bientôt par disparaître.

Une autre personne m'a affirmé avoir été guérie par le même procédé, avec cette différence qu'au lieu d'une branche de frêne il avait employé une branche de genêt.

Une recette non moins sûre, paraît-il, et qui dispense

de l'intervention du conjureur, consiste, le soir du premier vendredi après le renouvellement de la lune, à sortir à la porte, sans lumière, et à regarder la lune bien en face, tout en récitant un *Pater* et un *Ave*. Puis on se penche en arrière, les yeux fermés, et l'on ramasse le premier objet qui se trouve sous la main. Il suffira ensuite, chaque matin et chaque soir, de se frotter l'enderse avec l'objet ainsi trouvé : au bout de huit jours, le mal aura disparu.

Si c'est un animal, bœuf, vache ou cheval qu'il s'agit de traiter, les recettes se rapprochent beaucoup des précédentes, mais avec quelques variantes. Je noterai deux de ces recettes, toujours d'après des témoignages directement recueillis.

La première consiste à arracher brusquement une touffe de poils (ou de crin) à la queue de l'animal ; après quoi on suspend dans le toit, au-dessus de la bête malade, non plus une branche de frêne mâle ou de genêt, mais une pousse d'églantier de l'année : l'enderse disparaît à mesure que la pousse se dessèche.

L'autre recette ne peut être utilisée que le premier vendredi après le renouvellement de la lune, et seulement par le maître de la maison. Celui-ci doit entrer dans le toit avant le lever du soleil et après avoir fait sa prière ; puis, armé d'une aiguille à tricoter et saisissant, de la main *droite*, l'oreille *gauche* de l'animal, il doit la percer vivement, de l'autre main, sans se reprendre, et en ayant bien soin de fermer les yeux. Si l'une de ces conditions n'était pas observée, tout serait à recommencer, et il faudrait attendre un autre renouveau de la lune.

LA LÉVITATION

Le *Voile d'Isis* publie, dans son dernier numéro, une communication que son collaborateur, M. Ernest Bosc, a faite, sur la lévitation, au congrès spiritualiste qui s'est tenu dernièrement à Paris et dont nous avons parlé.

De cette intéressante communication, nous extrayons les passages suivants :

Pour nous, et pour un grand nombre de psychistes, la lévitation est une chose réelle, évidente, palpable, indiscutable, elle ne peut faire l'objet du moindre doute; nous en avons eu maintes fois des exemples, dans des conditions absolument indiscutables pour tout homme de bonne foi.

Ainsi, dès 1873 ou 1874, nous avons vu chez nous Mme P. Blavatsky attirer à elle à la distance d'environ trois mètres un volume; quant à des lévitations de tables et d'objets divers, nous ne saurions les énumérer, tant nous l'avons vu de fois. Le fait étant bien établi, il ne s'agit plus que de l'expliquer; c'est ce que nous allons faire. Tout le monde sait que si l'on frotte un bâton de résine, de cire à cacheter, ce bâton électrisé soulève un morceau de papier, une plume légère et autres menus objets, des balles de moelle de sureau, par exemple Eh bien ! l'homme possède en lui une force inconnue extrêmement puissante qu'on désigne sous des noms très divers, parce qu'on ignore la provenance de ladite force, c'est l'influx nerveux, l'influx vital, le fluide neurique, magnétique, etc. Or, pourquoi ce fluide n'aurait-il pas une grande, très grande puissance; d'autant que nous savons que dans la nature plus une force est subtile, diluée, spirituelle (si je puis dire), plus elle a de puissance : l'eau est une force, mais la vapeur d'eau, l'eau réduite en vapeur a une plus grande force d'expansion et fournit des résultats autrement puissants.

L'aither que nous ne voyons pas (ou à peine) est certainement une force, et de quelle puissance?

Nous n'en savons rien encore, on commence à peine à l'étudier.

Eh bien, je ne crains pas de vous dire, au risque d'être traité de fou une fois de plus (nous y sommes habitué depuis trente ans), qu'une des grandes forces encore méconnues... c'est la volonté qui se transforme en foi, or la foi soulève les montagnes. Ceci est encore aujourd'hui une métaphore; mais un jour viendra où ce sera une réalité tangible; car la volonté est de l'influx humain, c'est-à-dire de la force vitale, ce qui permet de dire que, dès que des hommes réunis ont, par la seule dépense de leur influx nerveux, le pouvoir de déplacer un poids léger, l'on peut se demander, sans être fou pour cela, si une très grande quantité de personnes réunies ne peuvent pas développer une puissance colossale pouvant soulever dès lors des masses et des poids très considérables.

Ce qui précède me permet de vous dire que je suis persuadé que ce n'est qu'au moyen de la lévitation que les Egyptiens pouvaient mettre en place les énormes lintaux de pierre que nous trouvons encore en place dans leurs monuments; c'est par le même moyen qu'ils ont pu aussi construire leurs pyramides et superposer les monolithes colossaux qui les composent.

Comme architecte-ingénieur, nous avons étudié le problème, et nous n'avons pu trouver aucun moyen permettant d'exécuter les véritables tours de force qu'ont executés les Egyptiens dans la construction de leurs monuments.

LES LIVRES

Preuves et bases de l'Astrologie scientifique par Paul Flambart, ancien élève de l'Ecole polytechnique. (Charcornac, éditeur, 11, quai St-Michel, Paris.) 1 vol. in-8 carré — Prix : 3 francs.

Ce livre, qui complète et justifie les précédents du même auteur, est avant tout une sorte d'*inventaire de tous les faits positifs* que douze années d'études expérimentales lui ont permis de recueillir sur plusieurs milliers de naissances diverses.

L'originalité de l'ouvrage consiste surtout à établir, au moyen de *statistiques*, les preuves positives d'une certaine liaison entre les astres et l'homme.

Contrairement à presque tous ceux qui ont traité jusqu'à ce jour la question, l'auteur estime que « l'appel à la tradition » et le métier de « tireur d'horoscopes » sont incapables d'apporter des preuves pouvant servir de bases à une « astrologie scientifique » conforme à la mentalité moderne.

L'auteur semble faire bon marché de toutes les *opinions* émises dans son livre en présence des *faits positifs* que celui ci contient. Il fait appel en tout cas à la sincérité du lecteur pour juger ceux-ci avant celles-là, et il estimera son but atteint si, en fait d'astrologie, il lui a prouvé « qu'il y a quelque chose de vrai là dedans » et que les esprits d'élite qui l'ont cultivée et défendue ont été autre chose que des dupes et des charlatans.

Le Gérant : Gaston Mery.

Paris. — Imp. R. Tancrède, 15, rue de Verneuil.
Téléphone 724-73